



PROTOCOLE SANITAIRE ACADÉMIE OJC 2021

AVANT-PROPOS

En raison de la situation sanitaire liée au Covid-19, l'Orchestre des Jeunes du Centre met en place un protocole sanitaire à destination des musiciens, intervenants, membres de l'équipe pédagogique, et bénévoles.

Ce protocole détaille les mesures à respecter dans les cas suivants :

- sur le lieu d'hébergement
- lors des repas et pauses
- sur les lieux de répétition et travail

Il doit être strictement respecté par l'ensemble des participants. Ce sont avant tout des mesures pour se protéger et se rassurer.

La musique sera toujours là, les échanges toujours possibles. Ce sont de nouvelles habitudes à prendre.

Sans ce protocole, rien n'est possible et nous serions obligés de rester chez nous ! Afin de continuer à faire de la musique ensemble, respectons le, tout en continuant à prendre du plaisir en jouant !



RÈGLES COMMUNES

RESPECT DES GESTES BARRIÈRES



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser des mouchoirs à usage unique

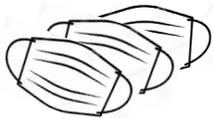


Porter un masque si nécessaire



Appliquer la distanciation physique

MIS À DISPOSITION PAR L'OJC



Masques fournis par personne et par jour.

Ces masques sont à porter lors des rassemblements si nécessaire, et lorsque la distanciation physique n'est pas possible.



Du gel hydro-alcoolique à l'entrée de chaque salle utilisée.

(tutti, partielles, parties communes, salles communes).

> Chaque personne doit se laver les mains en entrant et en sortant de chaque salle.



Des lingettes et essuie-tout en plus du gel dans les parties communes.

Afin de désinfecter après utilisation les sanitaires communs et poignées de portes.

PRÉCAUTIONS PRISES PAR L'OJC



Désinfection plusieurs fois par jour.

Pour les poignées de portes et objets susceptibles d'être touchés par plusieurs personnes.



Nettoyage quotidien des parties communes.

Nettoyage des salles et du matériel s'y trouvant.



Aération plusieurs fois par jour des salles utilisées.

Facilitant le renouvellement de l'air et éviter la stagnation des particules virales dans l'air.



Les lieux visités font l'objet d'un marquage au sol.

- des sens de circulation afin d'éviter les croisements.
- des portes ou chaises condamnées pour respecter la distanciation.
- des distances minimum requises lors de possibles files d'attente.



HÉBERGEMENT

- **Chaque participant disposant d'une chambre à l'internat.**
 - > Il ne peut recevoir aucune autre personne à l'intérieur de celle-ci.

- **Chaque participant est tenu d'amener :**
 - Draps ou sac de couchage
 - Linge de toilette.
 - > Aucun prêt ne peut être effectué.

- **Une organisation précise des douches est mise en place.**

Les croisements seront ainsi limités et les douches lavées entre chaque utilisation.

- **Plusieurs services de petit-déjeuner seront organisés.**

Les croisements fréquents seront évités.

RESTAURATION

- **Lors des repas pris au Foyer des Jeunes Travailleurs, le protocole à suivre sera celui indiqué par l'établissement.**

- **Lors des repas prévus par l'OJC (petit-déjeuners, buffets...) :**
 - Un set de vaisselle est prévu par participant
 - La vaisselle sera nettoyée immédiatement après le repas.
 - Le service est assuré par l'OJC afin d'éviter l'utilisation commune d'objets.

Tout est fait pour faciliter le service et éviter ainsi l'utilisation commune d'objets.

RÉPÉTITION

- **Chaque participant dispose d'une chaise et d'un pupitre par salle utilisée. Il sera amené à désinfecter son matériel en fin de service.**

- **Une distance minimale d'un mètre entre chaque musicien est respectée.**

- **Chaque participant est tenu d'apporter son propre matériel.**

(partitions, crayons, sourdines...).

- **Si nécessaire, le port du masque sera rendu obligatoire pendant les répétitions.**

- **Le travail individuel, si nécessaire, aura lieu dans les chambres.**